Vos questions / nos réponses

3 eme question

Par Profil supprimé Postée le 27/09/2012 10:06

> Bonjour,
>
> Merci encore pour votre ecoute et vos reponses a mes questions. Quand vous me dites dans votre derniere reponse que une cigarette et demie ne vous semble pas être une consommation excessive. Etes vous surs de cela? Si c'est le cas dites le moi car j'ai confiance en votre avis de medecins.
>
> Desolee de vous avoir deranger de nouveau et bonne journee a vous.
>
> Chloe

Mise en ligne le 27/09/2012

Bonjour,

Nous tenons à rappeler que nous ne sommes pas médecin, et quand bien même nous le serions, nous ne pourrions vous dire précisément les conséquences de la consommation de tabac pour votre mère. Ce qui est certains, c'est que ces conséquences sont fonction de l'intensité de la consommation et dépendent de nombreux facteurs personnels qui rendent impossible toute prévision individuelle.

Bien entendu, il existe des consommations bien plus importantes que celle qui vous décrivez, et donc bien plus susceptibles de nuire à la santé de la personne qui fume. Quoiqu'il en soit, il semble que nous aurons bien du mal à vous rassurer quant aux conséquences négatives qu'ont pu ou pourraient avoir les cigarettes que fume votre mère. Il semble tout de même important, comme nous vous l'avons dit dans notre précédente réponse, que vous puissiez trouver un apaisement face à une telle inquiétude. Effectivement, vous ne pouvez pas contraindre votre mère à arrêter de fumer, vous ne pouvez pas annuler les cigarettes fumées par le passé ni empêcher celles qu'elle fumera. Vous êtes impuissante face à un comportement que vous jugez dangereux, et c'est cela aussi qui génère de l'inquiétude. Apprendre à "lâcher prise" face aux situations pour lesquelles, de toute façon, nous n'avons pas le contrôle, peut aider à calmer l'angoisse générée par de telles situations.

A nouveau, nous vous souhaitons donc de trouver un apaisement par rapport à cette préoccupation.

Bien cordialement.